

Prévisions Économiques 2018-2023 :

Introduction :

Le modèle Oméga-Allais, a été testé sur la période 1949-2005. Il a permis de faire des prévisions économiques à 5 ans sur la base de quelques séries statistiques fondamentales comme le PIB et le niveau de l'investissement. Depuis, le contexte mondial a beaucoup évolué. Est-il encore possible de prévoir à 5 ans ou plus l'évolution de notre économie ?

Rappel des prévisions faites fin 2014 :

Dans le document intitulé « Une reprise réelle ou fictive », publié en 2015, il y a trois ans, je prévoyais une baisse à terme du PIB. Celle-ci était faite à partir de séries économiques en base 2005 publiées par l'INSEE. Ces prévisions étaient les suivantes (figure 1) :

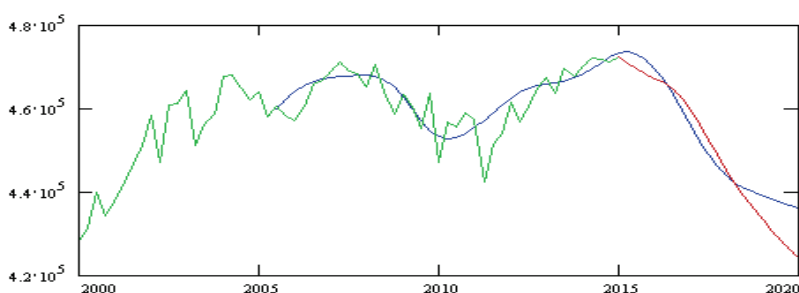


Figure 1 : Prévisions faites à partir de fin 2014.

- La courbe verte correspond aux valeurs de PIB en base 2005 publiées en 2014 par l'INSEE.
- La courbe bleue était la prévision faite à partir de 2005, en tenant compte de la fuite des capitaux publiée par la Banque de France (valeurs annuelles connues jusqu'en 2010). Ces prévisions étaient validées jusqu'en 2015, soit sur 10 ans.
- La courbe rouge était une prévision supposant la fuite des capitaux terminée après 2010. Compte tenu du délai moyen entre les décisions d'investir et la croissance de la production, l'économie était alors supposée libre de toute influence extérieure postérieure à 2010.

Évidemment, ces prévisions supposaient la constance des influences conjoncturelles extérieures : croissance de la dette, taux d'intérêt, prix du pétrole qui, pour certaines ont un effet quasi immédiat...

Personne n'ignore que depuis fin 2014 des événements importants ont eu lieu. Il convient donc d'expliquer les différences entre ces prévisions et les données réelles. L'évolution du contexte international et d'autres facteurs comme le niveau de la dette extérieure de la France expliquent-ils les écarts observés ?

En 2014, la conjoncture était exceptionnellement favorable. Malgré cela, le modèle Oméga-Allais continuait à prévoir une forte baisse du PIB. L'optimisme des responsables économiques était-il justifié ? Pouvaient-ils baser une politique économique sur le seul respect (plus ou moins strict) des critères de Maastricht ?

L'évaluation des performances de l'économie :

Les performances de notre économie ne peuvent être évaluées que sur la base des données statistiques publiées par l'INSEE. Celles-ci semblent meilleures que les prévisions faites fin 2014 par le modèle Oméga-Allais. Ne devons-nous pas expliquer ces différences et évaluer nos critères d'évaluation ? Rendent-ils compte fidèlement de la réalité ?

Les critères de Maastricht :

La politique économique de la France a été jugée en fonction du respect des critères de Maastricht. Leur objectif essentiel semble avoir été d'assurer la stabilité des prix et de la monnaie. Nous ne retiendrons que les deux suivants applicables aux pays de la Zone Euro :

- La dette du secteur public devait être inférieure à 60% du PIB.
- Le déficit public devait être inférieur à 3% du PIB.

Ces critères avaient-ils une réelle valeur macroéconomique ? Pouvaient-ils assurer une convergence des économies des pays de la Zone Euro ?

Les critères de gestion prudente d'un particulier :

Un particulier prévoyant veille à ne jamais dépenser plus qu'il ne gagne, même s'il accepte parfois d'emprunter, par exemple pour faire de gros achat. À tout instant, il arbitre entre les différents postes de dépenses en fonction de ses objectifs à court et à long terme.

Un état souverain fait de même, mais les choix de ses nombreux citoyens restent libres. Il ne peut qu'ajuster les taux de changes et la répartition des impôts de façon à mener les particuliers et les entreprises à contribuer, de gré ou de force, à sa politique économique. Ces deux moyens d'action sont complémentaires et tous deux indispensables à la conduite d'une politique économique.

Un état comme le nôtre, ayant renoncé à sa souveraineté monétaire, ne peut plus avoir de politique économique indépendante et doit se soumettre totalement à une autorité supérieure, l'Union Européenne.

Qu'étaient les objectifs des critères de Maastricht ?

L'autorité supérieure à laquelle se soumettent nos gouvernements est clairement l'Union Européenne. Il s'agit du "**Maitre de la monnaie**", c'est-à-dire, comme le disait François Mitterrand lors de sa campagne électorale : Du monde de la finance !

Il faut bien admettre que les critères de Maastricht étaient destinés à protéger les intérêts de cette autorité supérieure. Ils ne sont, en fait, que les critères de solvabilité que tout prêteur exige de ses débiteurs. Le déficit maximum de 3% limite la capacité instantanée d'endettement des états. La limitation de leurs dettes à 60% du PIB imposait une limite à leur endettement global.

Ces critères ne peuvent, en aucune manière, conduire à une convergence des économies des pays de la Zone Euro !

Des critères réellement économiques :

D'autres critères sont largement utilisés par les économistes. Le plus connu est le niveau de la dette. La dette accumulée est-elle insupportable ?

Les dernières données publiées par l'INSEE font apparaître une dette qui s'emballe (figure 2). Le taux de 60% du PIB est dépassé depuis 2008 !

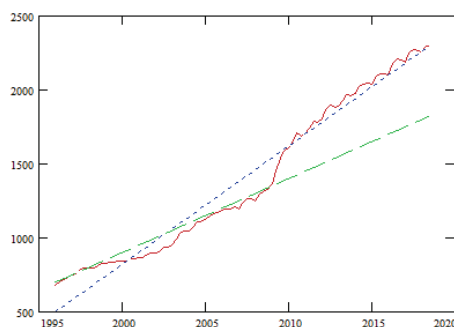


Figure 2 : Dette extérieure selon l'INSEE.

Entre 1995 et 2010, la dette augmentait en moyenne de 12,5 Milliards par trimestre (figure 3). Depuis 2010, elle augmente de 20 Milliards par trimestre. Est-il raisonnable de devoir bientôt plus que son revenu annuel ?

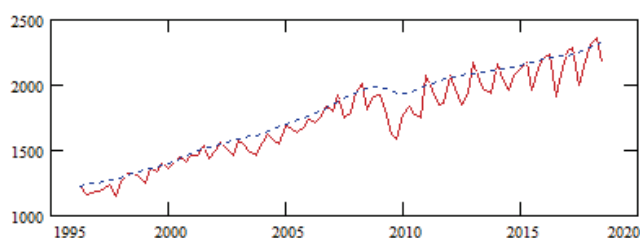


Figure 3 : Variation du PIB corrigé.

En pointillé : valeur publiée. En rouge : valeur corrigée de la croissance de la dette.

Une autre donnée observée avec attention est le déficit de la balance commerciale. Son déficit courant de plus de 60 Milliards par an est proche de la croissance de la dette. Ces montants correspondent à un PIB fictif qui s'ajoute au PIB réel.

En effet, un particulier qui emprunte une somme X peut faire des achats à concurrence de cette même somme. Il dispose en effet d'un revenu fictif qui conduit pour une part à une demande intérieure, donc une production, et pour le reste à des dépenses à l'étranger.

Pour un état disposant de sa pleine souveraineté, cet excès de dépenses conduirait à une inflation, qui est finalement un impôt sur tous les dépôts bancaires, payé par tous les citoyens. Dans le cas des états de la Zone Euro, cet excès de dépense se traduit par un déficit extérieur, la dette correspondante correspondant au déficit commercial. Au lieu d'accepter une dépréciation de leur monnaie, les nations contractent une dette qu'elles devront un jour rembourser.

La privatisation de l'ÉTAT !

Maurice Allais avait montré qu'une part de la dette Publique est injustifiée. En effet, tant que notre pays était souverain, il pouvait ajuster la masse monétaire en fonction des besoins de l'économie. S'il dépensait trop, il pouvait ajuster le taux de change et ainsi rétablir les grands équilibres au prix d'un impôt discret prélevé sur les dépôts bancaires.

Depuis 1974, l'état n'a plus le pouvoir d'ajuster la masse monétaire. La création monétaire est faite par des banques privées, ce qui correspond à une réelle perte de pouvoir. Ainsi, les nations perdent le contrôle de leur économie !

Le "capital" de l'état est ainsi progressivement "privatisé". Que penseriez-vous d'une société sans capitaux propres ?

De nouveaux obstacles à la prévision économique :

Il est évident que l'établissement de statistiques précises est une condition sans laquelle il est impossible d'établir des prévisions économiques à long terme fiables. La perpétuelle modification des bases statistiques récemment introduite dans les publications de l'INSEE est un obstacle réel à l'établissement de prévisions économiques.

Pour toutes ces données, nous avons observé une évolution de plus en plus rapide des bases statistiques :

- Dans une note explicative, l'INSEE expliquait en parlant de l'évolution du PIB : « *Les comptes nationaux procèdent régulièrement à des changements de base. Après les « bases » « 1995 », « 2000 » et « 2005 », les comptes nationaux sont passés le 15 mai 2014 à la « base 2010 ». C'est une source importante de révision des agrégats macro-économiques publiés jusqu'alors, ...* ».
- L'INSEE ajoutait : « *Mais cette année, les changements sont plus importants qu'à l'accoutumée. En effet, les concepts qui gouvernent l'établissement de ces chiffres ont fait l'objet d'un toilettage, ce qu'on appelle dans la terminologie des comptes nationaux un « changement de base ». Cela signifie que la définition exacte de nombreuses données et le contour de tous les grands agrégats (PIB, consommation, investissement, solde des administrations publiques, etc.) sont modifiés. Corrélativement, le niveau et, dans une moindre mesure, la chronique de ces données sont modifiés sur l'ensemble de la période couverte par les comptes nationaux, c'est-à-dire depuis 1949...* ».
- Ensuite l'INSEE expliquait : « *En base 2010, l'Insee comptabilise par exemple en investissement les sommes que les agents économiques (entreprises privées, mais aussi organismes publics) dépensent pour la R&D, alors qu'elles étaient jusqu'à présent comptabilisées en consommations intermédiaires ...* »
- Enfin l'INSEE ajoutait : « *Il résulte de l'ensemble des modifications apportées une révision substantielle à la hausse du niveau du PIB (+ 3,2 % en 2010, soit + 61,8 Md€) pour un impact nettement plus modeste sur les taux d'évolution* ».

Depuis, les bases changent et se diversifient, et toutes les années de référence apparaissent... Le travail de prévision à long terme devient ainsi de plus en plus difficile.

Est-il encore possible de faire confiance aux statistiques officielles ?

Des prévisions pour 2023 ?

Évidemment, les prévisions faites en 2015 supposaient la constance des influences conjoncturelles extérieures : croissance de la dette, taux d'intérêt, cours mondiaux qui ont un effet quasi immédiat...

Elles supposaient également la stabilité des bases statistiques nécessaires à une bonne prévision. Qui peut croire que nous puissions avoir longtemps une croissance en valeur réelle de 0,15% par trimestre, soit en 2018 de 3 Milliards en valeur réelle, une dette qui progresse par an de 80 Milliards, un déficit commercial de plus de 60 Milliards et une fuite des capitaux de 20 Milliards par an ?

Une économie apparemment stabilisée :

En fait, il apparaît clairement une cohérence troublante entre ces chiffres. Tout se passe comme si 60 Milliards de production étaient sous-traités à l'étranger.

- Nous importons 60 Milliards de denrées,
- Nous exportons plus de capital que nécessaire, selon les paramètres du modèle Oméga-Allais (1/5 de cette production).

- Notre dette augmente plus chaque année de la différence entre ces deux sommes.

Comme nous l'avons montré précédemment, (cf. : Le chômage importé), la politique économique menée depuis déjà longtemps est directement responsable du chômage excessif dont souffre notre économie.

Pendant combien de temps accepterons-nous de compléter par des importations l'écart entre la production nationale et les revenus distribués à nos compatriotes ? Que se passera-t-il lorsqu'on nous demandera de rembourser la dette ?

Sous réserve de l'effet des modifications des bases statistiques, la valeur du PIB semble stabilisée en croissance régulière. La réalité semble bien différente.

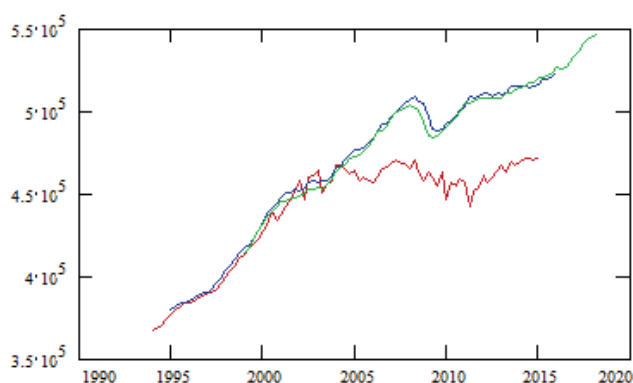


Figure 4 : Évolution du PIB :

- Courbe rouge : PIB en base 2005.
- Courbe bleue : PIB en base 2010.
- Courbe verte : PIB en base 2014 (recalée de -4%).

Les valeurs annuelles du PIB présentée en 2018 sont supérieure de 4% par à celle présentées en 2015 en base 2005. Comme l'a démontré le prédicteur Oméga-Allais, cette évolution des statistiques interdit de faire des prévisions fiables. Pour ce faire, il est en effet nécessaire de disposer de données cohérentes sur une période d'au moins 15 années.

Il faut également nécessaire de connaître la fuite des capitaux sur la même période.

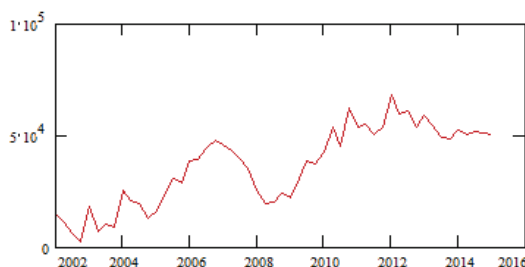


Figure 5 : Écart entre les données en base 2005 et 2014.

Cet écart de l'ordre de 10% du PIB entre les bases statistiques 2005 et 2014 ne peut que résulter de modifications très importantes du mode de calcul. Changer en permanence les bases statistiques revient à se boucher les yeux sur l'économie réelle !

Adapter les agrégats à l'évolution de l'économie est essentiel. Pour les transports, le pétrole a remplacé le fourrage ! Mais la baisse au cours du temps du prix des nouveaux produits et services ne doit pas cacher la hausse des autres.

Un avenir très sombre :

L'évolution de notre économie est extrêmement préoccupante. La consommation est dopée par la croissance de la dette. Nous sommes dans une spirale infernale. Toute réduction de la croissance de la dette réduirait sensiblement le niveau de vie de nos concitoyens, puis conduirait à une réduction corrélative des investissements internes.

N'envisageons même pas les conséquences qu'aurait une tentative de réduction de celle-ci.

Les aviateurs connaissent la chute en vrille, seule figure d'acrobatie aérienne inconditionnellement stable, et dont il est difficile de sortir. Nos dirigeants semblent ne pas comprendre que la politique actuelle conduira à un **surendettement catastrophique** pour notre économie.

Enfin, réfléchissons à l'origine de cette dette qui peut se décomposer en deux parties bien distinctes : Une fluctuation aléatoire à moyenne nulle et une dette systémique correspondant à un transfert de souveraineté des nations à des organismes supranationaux, ou même privés, qui ne défendent que leurs intérêts.

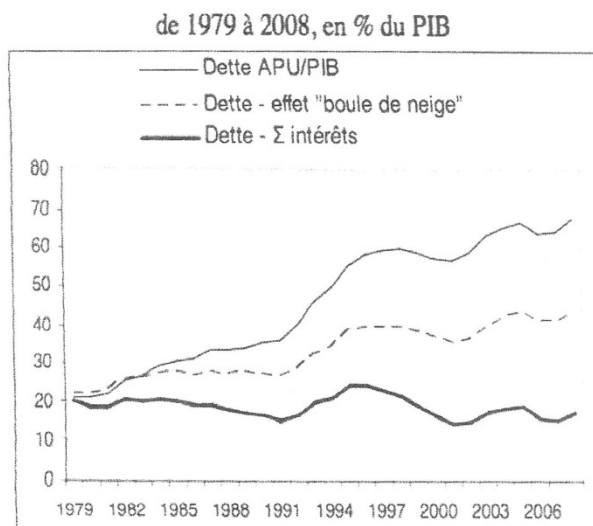


Figure 6 : Dette publique depuis 1973.
Extrait du rapport Pucci-Pinel.

À la suite d'André Jacques Holbecq qui dit dans son livre (La dette publique, une affaire rentable) un rapport de 2010 montrant l'évolution de la dette publique depuis 1973, attachons nous à séparer cette dette en deux parties : une dette fluctuant à court terme indispensable au fonctionnement de l'état, d'une dette systémique qui était alors quasi nulle.

Souvenez-vous. Nous sommes rentrés dans cette spirale infernale vers 2009. C'est-à-dire **peu après la signature du traité de Lisbonne !**

Les français n'avaient-ils pas eu raison de répondre **NON au référendum de 2005 ?**

Pierre FUERXER
Membre de l'AIRAMA.